



## **Index de l'égalité professionnelle Femmes Hommes**

Conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, 4MURS mesure et publie son Index de l'égalité professionnelle Femmes Hommes.

Notre Index de l'égalité professionnelle Femmes Hommes est de 91/100 pour l'année 2022. Le détail des 5 indicateurs figure ci-dessous:

- L'écart de rémunération femmes-hommes : 36/40
- L'écart de répartition des augmentations individuelles : 20/20
- L'écart de répartition des promotions : 15/15
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité: 15/15
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5/10